



### **ARTICLE 3**

M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie de Vaucluse et Madame la Présidente du Conseil départemental sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Avignon, le - 1 SEP. 2023  
Pour la Présidente et par délégation

Le Directeur des Interventions  
et de la Sécurité Routière

~~Jérôme FONTAINE~~

Annexes:

plan d'aménagement

Diffusion :

- . Monsieur le Maire de la commune d'ORANGE
- . M. le Directeur des Interventions et de la Sécurité Routière
- . M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie de Vaucluse
- . M. le Chef de l'Agence de CARPENTRAS





ind A - ech 1/250

